

CORRESPONDANCE INTERNE



Société de transport
de la Communauté urbaine
de Montréal

Date: 95-02-02

07 FEV 1995



DESTINATAIRE:

Monsieur Ghislain Côté
chef de division
Prévention des incendies-MTB

EXPÉDITEUR:

François Chamberlain

Objet: 890914 - Tests d'étanchéité des réservoirs souterrains de carburant situés sur le territoire de la Ville de Montréal

Nous vous transmettons, par la présente, les résultats des tests d'étanchéité de précision réalisés de novembre à octobre dernier par la firme NDE Environmental Canada Corporation.

Les réservoirs souterrains sont énumérés ci-dessous et une brève description des résultats obtenus et des actions prises vous est présentée.

CENTRE D'ATTACHEMENT DUVERNAY
240, rue Vinet
Montréal, H3J 2E4

Le réservoir M1-00530, d'une capacité de 13 600 litres de diesel, est étanche.

CENTRE DE TRANSPORT LEGENDRE
55, rue Legendre
Montréal, H2M 1E8

Le réservoir M1-00048, d'une capacité de 22 750 litres d'essence sans plomb, est étanche.

Les réservoirs M1-00048 et M1-00050, d'une capacité de 45 450 litres de diesel chacun, sont étanches. Ces derniers ont été testés par l'Entretien majeur des Immeubles (STCUM) sous la surveillance de monsieur Réal Légaré, contremaître et maître installateur d'équipements pétroliers.

CENTRE DE TRANSPORT MONT-ROYAL
2321, avenue Mont-Royal
Montréal, H2H 1K9

Les réservoirs M1-00116 et M1-00117 d'une capacité de 27 300 litres de diesel chacun, sont étanches.

CENTRE DE TRANSPORT NAMUR
5100, rue Buchan
Montréal, H4P 1S7

Les réservoirs M1-00250, M1-00251 et M1-00525, d'une capacité de 27 300 litres chacun, sont étanches.

Avec le transfert des opérations de ce centre vers les nouvelles installations de Ville Lasalle, les réservoirs souterrains seront vidangés et rincés, ils seront par la suite, soit retirés du sol ou, vendus avec le bâtiment selon le cas.

CENTRE DE TRANSPORT ST-DENIS
6000, rue St-Denis
Montréal, H2S 2R6

Le réservoir M1-00282, d'une capacité de 22 700 litres d'essence sans plomb, est étanche. Un clapet de retenue doit toutefois être remplacé sur la conduite souterraine.

Le réservoir M1-00280, d'une capacité de 27 250 litres de diesel, est étanche.

Le réservoir M1-00281, d'une capacité de 27 250 litres de diesel est étanche, une fuite a toutefois été décelée à la tuyauterie d'évent du réservoir, juste au-dessus du sol.

Les réparations nécessaires seront faites par l'Entretien majeur des Immeubles. Pour toutes questions concernant les réparations, vous adressez directement à monsieur Marcel Rose, Coordonnateur à EMI.

CENTRE DE TRANSPORT ST-HENRI
930, avenue De Courcelles
Montréal, H4C 3C8

Le réservoir M1-00258, d'une capacité de 50 000 litres de diesel, est étanche. Ce réservoir sera vidé et vidangé suite au transfert des opérations de ce centre vers les nouvelles installations de Ville Lasalle. Le réservoir sera par la suite, soit retiré du sol, soit vendu avec le bâtiment selon le cas.

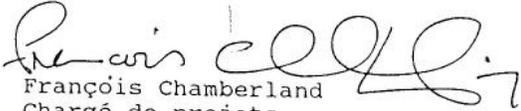
CENTRE DE TRANSPORT ST-MICHEL
3111, rue Jarry est
Montréal, H1Z 2C2

Le réservoir M1-00190, d'une capacité de 35 000 litres de diesel, est étanche. Le détecteur de fuite installé à la sortie de la pompe submersible ne fonctionne pas. Notre Service doit vérifier la sélection de cette pièce d'équipement et formuler une recommandation.

STATION DE MÉTRO VIAU
4855, avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal, H1V 1B3

Le réservoir M1-00510, d'une capacité de 9100 litres de diesel, est étanche.

Si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



François Chamberland
Chargé de projets
Section Mécanique de bâtiment
Planification et services techniques
Construction et entretien majeur

FC/jc

p.j.

c.c. M. Michel Aoun



Westmount

Westmount Fire Department
19 Stanton Street
Westmount, Que. H3Y 3B1

FAX

Tel: (514) 935-2456
Fax: (514) 939-9840

TRANSMITTAL FORM

A/TO: PREVENTION des incendies No. FAX 872-6884
ATT: CHEF JEAN BENOUD DATE: MAY 25-92
DE/FROM: LT BARRY COATES

NOMBRE TOTAL PAGES INCLUANT
LA FORME DE TRANSMISSION

2

TOTAL NUMBER OF PAGES
INCLUDING TRANSMITTAL
FORM

COMMENTAIRE: INFO. ON OIL TESTING.
COMMENTS:

Barry Coates
SIGNATURE

935-2456 - 19 Stanton, Westmount, Quebec. H3Y 3B1 - (514) 939-9840

Vu au dossier M.
Que De Coucelle
[Signature]

Fuel found in city soil Two metres deep in water table

By J. MARION FEINBERG

Oil in the city's Corporation Yard contaminated by fuel, public works director Fred Caluori revealed Wednesday. The discovery was made last week.

Testing carried out by the city through a consulting firm followed complaints of fuel odours from St. Denis residents to the MUC environment department and the city of Montreal.

Two types of tests were conducted by the city consulting firm, Inspection-Environment Inc., according to Caluori. The first was excavation to a depth of 3.3 metres with a backhoe. At 2.7 metres, they could see and smell the fuel, he said. Tests will be performed to analyse the composition of the soil, he said.

The second one involved boring test holes with a small pipe to a depth of nine metres to measure the position of the water table and to see if it has been contaminated. They found oil floating two metres deep below the water table in one of the test holes.

The pumping operation will have to be done to get rid of it, said Lionel Couture, chief inspector for the Quebec Ministry of Energy and Resources.

"We don't know at this point how long it will take or how much fuel is involved," he said. "But there is no immediate danger for the residents, except after long-time exposure to the fumes. The risk of explosion is practically nil."

Caluori said it will be difficult to determine with certainty where the source of the contamination lies. Fuel is believed to be a type of heating fuel or diesel fuel, he said.

A possible source of the problem might be the city property itself, such as a snow-melting plant once used to generate electrical power for Westmount.

"We're doing this (testing) as a precaution," he said. "If we did cause a problem, we have to remedy it. There were a small operation connected to the MUCTC."

The snow melting plant is adjacent to the Montreal Urban Community (MUC) Corp. garages where vehicles and underground fuel tanks are located.

The last time we used the melting plant was in 1983-84," said Mr. Caluori.

"We admit there have been problems with the piping in the past, but we find it difficult to imagine leaks coming from that time."

He said two large fuel tanks were installed about five years ago from the snow-melting plant.

Couture said his department's job will be to determine the source of the leak, to replace or repair dysfunctional equipment and to remove contaminants.

Several groups will be involved in the testing and cleanup operation. Besides the ministry of energy and resources, the environment departments of the Quebec government and the MUC, the cities of Montreal and Westmount and the MUCTC may be implicated, pending results of all the testing.

"There is fuel at a certain level in the ground and it has to be removed," said Mr. Caluori. "Now we're waiting for the InspecSol findings report and a decision has to be made about what steps have to be taken."

Mr. Caluori said it is too early to say what the cost of the operation will be.

Big bar bill helps double cost of city 2-day seminar

By LAUREEN SWEENEY

A two-day workshop held by 26 Westmount city council members and managers in Vaudreuil ended up costing \$7,137, double what was budgeted, it was revealed this month.

The city paid \$1,258 to the Sheraton Château Vaudreuil for bar bills, wine and room service expenses, city officials said. Another \$5,500 went for food and accommodation and \$388 to rent seminar equipment.

The seminar was devoted to setting out some 40 different priorities to be addressed by the city over the next four years.

It was intended to cost less than the Cherbourg retreat in February 1990 when the total hotel bill reached \$7,256.

The decision to go out of town this year for an overnight session was based on a package deal quote of \$3,640 obtained from the hotel for food and lodging.

Of the \$7,137 paid to the hotel in the end, only \$4,960 appeared on the list of accounts of items costing more than \$2,000 that was approved by city council at its April 6 meeting.

The remaining \$2,180 appeared only on the city's cheque register, split into three separate cheques each less than the \$2,000 required for approval.

The reason the amounts were not presented as a total of \$7,137 was for internal auditing purposes, explains

Continued on back page



Making all of Westmount yours

Vol. LXIV, No. 21

Westmount, Quebec, Thursday, May 2

Night of the living



This mob of pre-teens was snapped seconds before advancing upon and nearly tripping over at Victoria Hall. The dance was pre-teen organized and run. See story page 2.

Your home away from home...

RESTAURANT

La Transition

INSIDE...

- Dog run dispute 3
- Police log 6
- Court news 7
- Fire calls 10
- Adventures in cyberspace 12
- Children's Corner 22

non-subscriber? get weekly delivery every Thursday: 1-3157

Here's what you think

WHEW.

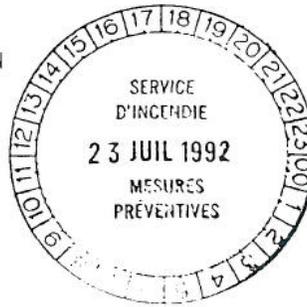
By the end of three weeks, 99 of you had responded to THE WESTMOUNT EXAMINER's readership survey. (Four more of you slipped them in a few days late — too late to be included in the final results.)

By ALISON RAMSEY

about the neighbourhood of Westmount, that you thirst for information about interesting people you may have met in stores, at the last party you attended or who...



COMPTE RENDU DE RÉUNION



Date : 18 juin 1992

Heure : 13 h 30

Endroit : Ministère de l'Environnement du Québec
Direction régionale de Montréal et de Lanaudière
5199, rue Sherbrooke Est, Montréal
Salle de conférence #3130

Objet : Présence d'huile dans les égouts de la rue
de Courcelle à Montréal

Étaient présents : M. Alfred Giannetti, ville de Montréal
M. Donald Dubeau, SPIM
M. Jean Renaud, SPIM
M. Frédérico Caluori, ville de Westmount
M. Daniel Ponzo, ville de Westmount
M. Eugène Montour, STCUM
M. Bernard Donato, STCUM
M. René Miron, CUM
M. Lionel Couture, MER
M. Patrick Dézainde, MENVIQ
M. Bruno Lebuis, MENVIQ
M. Yves Valiquette, MENVIQ

Monsieur Dézainde souhaite la bienvenue à tous les intervenants au dossier et présente l'ordre du jour qui est adopté tel quel.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Monsieur Dézainde fait un résumé chronologique des événements en ce qui concerne Urgence Environnement et en fait la lecture.

L'implication du MENVIQ débute par la réception d'une première plainte d'odeurs d'hydrocarbures en provenance des égouts de la rue de Courcelle en date du 6 mars 1992.

Une fois la lecture de cet historique terminé, certains participants interviennent afin d'apporter des éléments complémentaires.

Monsieur Miron mentionne qu'il a été question de ce dossier lors de la réunion de la Commission de l'environnement de la CUM qui s'est tenue le 11 juin 1992. Monsieur Miron ajoute que la CUM a reçu d'autres plaintes d'odeurs.

Monsieur Montour demande si des recherches ont été effectuées pour vérifier s'il y a d'autres sources potentielles de contamination des égouts.

Monsieur Dézainde répond qu'une attention particulière est portée sur d'autres secteurs qui pourraient s'avérer problématiques de sorte à ce qu'ils ne contribuent pas à la contamination du secteur qui nous intéresse présentement.

2. PRÉSENTATION DE L'ENTENTE ENTRE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ET LA VILLE DE WESTMOUNT

Dans un premier temps, monsieur Donato fait l'historique des activités qui se sont déroulées à la STCUM conjointement avec la ville de Westmount afin de compléter le résumé de monsieur Dézainde :

- 92-04-02 : Début du dossier lors d'une rencontre avec Urgence Environnement.
- 92-04-06 : Rencontre avec le MER.
- 92-04-08 : Inspection des réservoirs désaffectés et pompage.
- 92-04-25 : Forages complémentaires.
et 26
- Préparation des plans et devis de l'enlèvement des réservoirs.
- Les réservoirs du côté de la rue Lenoir sont condamnés.
- Les réservoirs seront remplacés à l'automne.

Monsieur Caluori ajoute qu'une nouvelle caractérisation a été effectuée suite à la rencontre du 4 juin dernier. Cinq (5) nouveaux forages ont été effectués et le panache de contamination serait mieux défini.

Monsieur Montour ajoute que l'étape suivante consiste à préparer le design du système de pompage et qu'il faudra un délai de 4 à 6 semaines pour mieux connaître la conductivité des sols.

Après ce délai le STCUM devra aller en appel d'offres et le délai additionnel est de deux (2) mois. Le pompage pourrait donc commencer le 1^{er} octobre 1992.

Les représentants de la ville de Montréal, de la CUM, et du MENVIQ considèrent ce délai beaucoup trop long et recommandent que des solutions temporaires de pompage soient adoptées.

Monsieur Montour retient le message et s'engage à présenter une nouvelle proposition d'ici une à deux semaines.

Monsieur Couture nous informe qu'un comité de citoyens s'est plaint des odeurs au ministre de l'Énergie et des Ressources. En conséquence, il y a lieu de s'assurer, par un bon système de ventilation, que les odeurs cessent.

Monsieur Dubeau nous avise que le service de prévention des incendies examinera les différentes possibilités pour améliorer la ventilation s'il y a lieu.

3. RESTAURATION DU TERRAIN

Monsieur Yves Valiquette a demandé d'insérer cet item afin d'aviser les parties que le pompage de l'eau contaminée et de l'huile a pour but d'enrayer le problème d'odeurs.

Il n'en demeure pas moins que des sols sont sûrement contaminés et qu'il y aura lieu de restaurer le terrain de la STCUM en vertu de la Politique de réhabilitation des terrains contaminés.

Monsieur Valiquette ajoute qu'il est bien connu que le garage de la rue de Courcelle sera désaffecté et remplacé par un garage à LaSalle.

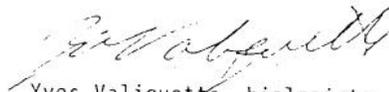
Monsieur Montour mentionne qu'il connaît la politique et qu'il est probable que le garage sera désaffecté en janvier 1995.

En conséquence, un devis de caractérisation devrait être soumis au MENVIQ en 1993.

4. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 6 juillet à 13 h 30, au même endroit.

/lm



Yves Valiquette, biologiste



ORDRE DU JOUR

DATE : le 13 juillet 1992

HEURE : 13 h 30

ENDROIT : Salle de conférence # 3130
Ministère de l'Environnement
Direction régionale Montréal-Lanaudière
5199, rue Sherbrooke Est
Montréal

BUT : Faire le point sur le dossier auprès de tous
les intervenants

ORGANISMES INVITÉS :

- Communauté urbaine de Montréal
(Service de l'environnement)
- Ministère de l'Énergie et des Ressources
(Service de la distribution)
- Ministère de l'Environnement
(Service industriel et Service de l'urgence)
- Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal
(Génie civil et mécanique générale)
- Ville de Montréal
(Service de l'environnement, Service de la prévention des
incendies et Service des travaux publics)
- Ville de Westmount
(Service de la voirie).

POINTS DE DISCUSSION :

- 1- Dépôt par les représentants de la ville de Westmount de la
solution envisagée pour arrêter la migration et débiter la
récupération des hydrocarbures contenus dans le sol.

.../2

- 2- Dépôt par les représentants de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal de la solution envisagée pour arrêter la migration et débiter la récupération des hydrocarbures contenus dans le sol.
- 3- Programme de restauration totale des terrains.
- 4- ~~Ventilation~~ *Ventilateurs*
- 5- *Plaintes de citoyens*

Patrick Dézainde
Patrick Dézainde
Urgence-Environnement

/j1



COMPTE RENDU DE RÉUNION



Date : 13 juillet 1992

Heure : 13 h 30

Endroit : Ministère de l'Environnement du Québec
Direction régionale de Montréal et de Lanaudière
5199, rue Sherbrooke Est, Montréal
Salle de conférence #3130

Objet : Présence d'huile dans les égouts de la rue
de Courcelle à Montréal

Étaient présents : M. Alfred Giannetti, ville de Montréal
M. Jean Renaud, SPIM
M. St-Louis, ville de Westmount
M. Daniel Ponzio, ville de Westmount
M. Eugène Montour, STCUM
M. René Miron, CUM
Mme Sophie Derome, MER
M. Patrick Dézainde, MENVIQ
M. Yves Valiquette, MENVIQ

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, monsieur Dézainde mentionne que la réunion qui était prévue pour le 6 juillet 1992 a été remise au 13 juillet à la demande de monsieur Montour.

Après lecture de l'ordre du jour, deux points sont ajoutés à l'item varia :

- Monsieur Valiquette ajoute le point : installation de ventilateurs temporaires.
- Monsieur Montour ajoute le point : autres plaintes de citoyens.

1. SOLUTION ENVISAGÉE PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

Monsieur Ponzo présente une lettre mentionnant les solutions proposées uniquement sur le terrain appartenant à la ville de Westmount parce qu'il n'y a pas eu d'entente avec la STCUM jusqu'à présent, les points saillants sont les suivants :

- un puits de pompage sera installé dans le secteur le plus contaminé d'ici le 31 juillet 1992;
- présentation du plan de travail du consultant (Technologie Groundwater);
- le plan de travail complet fera l'objet d'approbation au conseil municipal le 5 octobre 1992.

À la demande de monsieur Valiquette, le plan de travail sera soumis au MENVIQ pour approbation avant de le faire adopter par le conseil municipal.

2. SOLUTION ENVISAGÉE PAR LA STCUM

Monsieur Montour nous informe qu'il n'a aucun document à présenter pour l'instant mais qu'une rencontre est prévue avec les représentants de la ville de Westmount le 15 juillet 1992.

Selon monsieur Montour, les travaux de pompage pourraient commencer dans la première ou la deuxième semaine d'août.

S'il y a entente avec la ville de Westmount, les deux programmes de pompage pourraient être intégrés.

Monsieur Montour soumettra au MENVIQ un échéancier d'ici le 20 juillet.

3. PROGRAMME DE RESTAURATION TOTALE DES TERRAINS

Monsieur Valiquette rappelle aux représentants de la STCUM et de la ville de Westmount qu'il faut prévoir un plan de restauration des sols contaminés s'il y a lieu, une fois que la contamination de l'eau sera contrôlée. À tout le moins, il faudra caractériser les sols afin de vérifier s'ils peuvent contribuer à contaminer à nouveau la nappe phréatique.

Plus particulièrement pour le garage de la STCUM qui sera désaffecté, tel que mentionné à la réunion précédente, le terrain devra être caractérisé et restauré s'il y a lieu.

4. VARIA

4.1 PLAINTES DE CITOYENS

Monsieur Miron nous apprend qu'il n'y a pas eu de nouvelles plaintes de la part des citoyens depuis la dernière réunion. Cependant, les gens demandent des renseignements sur l'avancement des travaux.

Monsieur Giannetti nous informe que des relevés de présence d'odeurs dans les égouts effectués le jour même ont démontré que seul le secteur de Courcelle nord est problématique.

4.2 INSTALLATION DE VENTILATEURS TEMPORAIRES

Monsieur Renaud nous informe que des démarches ont été entreprises par le SPIM et monsieur Dézainde sera avisé cette semaine des solutions envisagées s'il s'avère nécessaire d'améliorer la ventilation des égouts.

Monsieur Miron nous mentionne que la cheminée de l'avenue Palm est en mauvais état et qu'il y aurait lieu de la remplacer; monsieur Renaud s'en occupera.

En conclusion, monsieur Dézainde considère que deux puits de pompage seront en opération d'ici le 15 août ce qui devrait régler, du moins en partie, le problème.

5. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION :

La prochaine réunion est prévue pour le 9 novembre 1992 à 13 h 30, au même endroit. Au besoin, une autre réunion sera convoquée avant cette date.



Yves Valiquette, biologiste

/lm



VILLE DE WESTMOUNT

CITY OF WESTMOUNT

BORDEREAU DE TRANSMISSION
TRANSMISSION COVER SHEET

À TO VILLE DE MONTRÉAL DE/FROM L.T. BARRY COATES
ATTENTION CHEF JEAN RENAUD SERVICE/DEPARTMENT MESURES PRÉVENTIVES
NO DE TÉLÉCOPIEUR/
FAX NUMBER 872-6884 DATE AUG. 27-92

NO DE TÉLÉCOPIEUR / FAX NUMBER

- 935-7077 Cabinet du maire / Direction générale
Mayor's Office / Director General's Office
- 935-2722 Bureau du greffier / Finances / Aménagement et Construction / Travaux publics
City Clerk's Office / Finance / Building and Planning / Public Works
- 939-0824 Bibliothèque 939-9840 Incendies 939-0739 Loisirs et Culture
Library Fire Recreation and Culture
- 933-7029 Énergie électrique 938-5305 Achats 939-1246 Ressources humaines
Light and Power Purchasing Human Resources
Informatique
Information Systems
- 938-4729 Cour municipale 935-7022 Ateliers municipaux
Municipal Court Corporation Yard

Nombre total de pages incluant bordereau
Total number of pages including cover sheet

2

MESSAGE INFORMATION
[Puits d'huile]

Si la transmission n'est pas claire, veuillez communiquer avec BARRY
au 935-8531 poste 345
If the transmission is not properly received, please call
at 935-8531 local _____

ll be
ating
e St.
belly
27.
b re-
toria
y for

Fuel-laden water table clean-up in first phase

By J. MARION FEINBERG

Drilling began yesterday for a preliminary well that will be used to help pump out fuel contaminating MUCTC land bordering Westmount

The 20-centimetre-wide well will allow the consultants, Envirotec Inc., to take samples of the fuel as well as determine the fastest speed at which they can remove the fuel, which has collected on top of the water table underground.

"All of this will be to prepare the technical data necessary for preparing the plans and specifications of the final pumping operation," said Fred Caluori, public works director. "It's getting to the point where we actually feel we are getting somewhere."

The total cost of the clean-up will be in the vicinity of \$200,000 to be split between the city of Westmount and the MUCTC, he said.

"That should be the cost, provided we don't have to remove contaminated soil, but according to the information we've received to date, the pumping operation should be sufficient," he said.

It may never be clear which party is responsible for the pool of petroleum products that seeped into the soil. It has been confirmed that the material is not gasoline or PCBs. The characteristics point more to diesel fuel.

The issue surfaced when St. Henri residents complained last spring about strong fuel odours emanating from the sewers.

Possible sources for the leak are thought to be Westmount's old snow-melting plant near its Corporation Yards, and the underground diesel tanks used for Montreal Urban Community Transit Corp. buses. Initial tests conducted in May confirmed the presence of fuel products.



ORDRE DU JOUR

- DATE : Le 28 septembre 1992
- HEURE : 13 h 30
- ENDROIT : Salle de conférence # 3130
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de Montréal et de Lanaudière
5199, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
- BUT : Faire le point sur le dossier auprès de tous
les intervenants

ORGANISMES INVITES :

- Communauté urbaine de Montréal
(Service de l'environnement)
- Ministère de l'Énergie et des Ressources
(Service de la distribution)
- Ministère de l'Environnement
(Service industriel et Service de l'urgence)
- Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal
(Génie civil et mécanique générale)
- Ville de Montréal
(Service de l'environnement, Service de la prévention des
incendies et Service des travaux publics)
- Ville de Westmount
(Service de la voirie)

POINTS DE DISCUSSION :

- ✓1- Compte rendu des ententes et travaux réalisés par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal et la ville de Westmount depuis la réunion du 13 juillet 1992.
- ✓2- Commentaires par les représentants du MENVIQ sur les études de caractérisation effectuées par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal et la ville de Westmount sur leur propriété respective.
- ✓3- Échéance d'exécution des correctifs.
- ✓4- Pompage d'urgence de la nappe d'hydrocarbure.
- 5- Varia. *Lecture du compte rendu de la dernière réunion*

/mp

Patrick Dézainde
Patrick Dézainde
Urgence-Environnement

5199, rue Sherbrooke Est
Bureau 3860
Montréal (Québec)
H3T 1X9

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 873-5662



1. SOLUTION ENVISAGÉE PAR LA VILLE DE WESTMOUNT

Monsieur Ponzo présente une lettre mentionnant les solutions proposées uniquement sur le terrain appartenant à la ville de Westmount parce qu'il n'y a pas eu d'entente avec la STCUM jusqu'à présent, les points saillants sont les suivants :

- un puits de pompage sera installé dans le secteur le plus contaminé d'ici le 31 juillet 1992;
- présentation du plan de travail du consultant (Technologie Groundwater);
- le plan de travail complet fera l'objet d'approbation au conseil municipal le 5 octobre 1992.

À la demande de monsieur Valiquette, le plan de travail sera soumis au MENVIQ pour approbation avant de le faire adopter par le conseil municipal.

2. SOLUTION ENVISAGÉE PAR LA STCUM

Monsieur Montour nous informe qu'il n'a aucun document à présenter pour l'instant mais qu'une rencontre est prévue avec les représentants de la ville de Westmount le 15 juillet 1992.

Selon monsieur Montour, les travaux de pompage pourraient commencer dans la première ou la deuxième semaine d'août.

S'il y a entente avec la ville de Westmount, les deux programmes de pompage pourraient être intégrés.

Monsieur Montour soumettra au MENVIQ un échéancier d'ici le 20 juillet 1992.

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date : 28 septembre 1992

Heure : 13 h 30

Endroit : Ministère de l'Environnement du Québec
Direction régionale de Montréal et de Lanaudière
5199, rue Sherbrooke Est, Montréal
Salle de conférence # 3130

Objet : Présence d'huile dans les égouts de la rue
de Courcelle à Montréal
N/Dossier : 7610-A6-01-0064000

Étaient présents : M. Alfred Giannetti, ville de Montréal
M. Jean Renaud, SPIM
M. Fred Caluori, ville de Westmount
M. Gordon Thompson, Inspec-Sol Environnement
M. Eugène Montour, STCUM
M. Bernard Donato, STCUM
M. Nicolas Capozio, NCL Envirotek inc.
M. Lionel Couture, MER
M. René Miron, CUM
M. Guy Fortin, MENVIQ
M. Bruno Lebuis, MENVIQ
M. Patrick Dézainde, MENVIQ
M. Yves Valiquette, MENVIQ

Après un mot de bienvenue, monsieur Dézainde fait un résumé du compte rendu de la réunion du 13 juillet et apporte certains correctifs.

1. ÉTAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Monsieur Montour nous indique que le Conseil d'administration de la STCUM a approuvé l'entente verbale avec la ville de Westmount le 12 août 1992. Les deux contentieux sont à finaliser cette entente.

5199, rue Sherbrooke Est
Bureau 3860
Montréal (Québec)
H1T 3X9

Téléphone (514) 873-3636
Télécopieur (514) 873-5662



Monsieur Caluori nous informe qu'une copie de l'entente sera fournie au MENVIQ. La firme NCL Envirotek inc. a été mandatée pour préparer les plans et devis de restauration. Le devis sera soumis au MENVIQ pour approbation.

Monsieur Capozio nous explique que les travaux consisteront essentiellement à installer un système de pompage de la phase flottante d'hydrocarbure couplé à un séparateur d'huile. Les rejets devront répondre aux normes de rejet de la CUM ce qui fait dire à monsieur Valiquette que le devis devra aussi être remis à la CUM pour approbation.

Selon monsieur Capozio, si le contrat est approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 2 novembre 1992, les travaux débuteront à la mi-novembre et le pompage au début du mois de décembre.

2. COMMENTAIRES DU MENVIQ EN REGARD DES ÉTUDES DE CARACTÉRISATION SOUMISES PAR LA VILLE DE WESTMOUNT ET LA STCUM

Monsieur Guy Fortin nous fait remarquer que les deux (2) études commandées par la STCUM et datées de mai 1991 et mai 1992 ne permettent pas de connaître l'étendue de la phase flottante. En effet, les puits construits en 1991 possèdent des crépines situées sous la nappe phréatique.

De plus, les chemins préférentiels n'ont pas fait l'objet d'une recherche lors de ces caractérisations.

Le rapport de caractérisation fourni par la ville de Westmount a permis de vérifier la présence d'une phase flottante parce que les puits ont été crépinés en conséquence.

Monsieur Capozio explique que l'étude de 1991 a permis de vérifier qu'il n'y avait pas de phase flottante lors de l'échantillonnage des sols. Il ajoute que les chemins préférentiels ont fait l'objet d'une recherche lors de cette caractérisation.

Après discussion, il est convenu qu'une explication sera fournie sur les liens préférentiels possibles et qui ont été vérifiés en 1991.

3. ÉCHÉANCES D'EXÉCUTION DES CORRECTIFS

Monsieur Valiquette mentionne qu'il persiste un doute sur les liens préférentiels d'autant plus que monsieur Lebuis nous a appris que deux (2) conduites, prenant leur origine dans le secteur des anciens réservoirs de diesel près de la rue Lenoir, se dirigent par la suite vers le garage. Les études précédentes ne font pas mention de ces conduites.

Monsieur Valiquette conclut qu'il y a lieu d'examiner tous les liens préférentiels et de mieux caractériser le secteur des 14 puits construits en 1991 afin d'éliminer tous les doutes possibles.

Il est convenu que la STCUM fournira au MENVIQ un devis de caractérisation supplémentaire comprenant un ou deux forages crépinés et ce, d'ici la fin du mois d'octobre.

4. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est prévue pour le 9 novembre 1992 à 13 h 30, au même endroit.



Yves Valiquette, biologiste

/lm

